

Charte d'utilisation de l'informatique au collège

- Chaque élève s'engage à ne pas consulter, stocker, diffuser ou créer des documents portant atteinte aux libertés individuelles et au respect de la vie privée ou contraires aux valeurs sociales et morales. Sont notamment considérés comme illicites les sites racistes ou extrémistes, pornographiques (l'accès aux documents incitant à la violence sous toutes ses formes possibles est prohibé par la loi et certains sont constitutifs de délits et donc passibles de sanctions pénales)
- Chaque élève s'engage à utiliser un langage correct et décent pour communiquer sur Internet. Tout abus de langage (insultes, grossièretés...), toute atteinte à la personne sera sanctionné.
- Chaque élève s'engage à ne pas utiliser des informations appartenant à autrui sans son autorisation et dans tous les cas à mentionner les sources lors de leur utilisation.
- Chaque élève s'engage à respecter le matériel informatique mis à sa disposition et à ne jamais modifier ou effacer le travail d'autrui, ni sauvegarder ou télécharger des fichiers sans autorisation. Pour éviter les virus informatiques, ne pas utiliser de disquettes ou de cédéroms provenant de l'extérieur de l'établissement. Avertir sans tarder l'administrateur en cas de problème technique.
- Chaque élève s'engage à ne pas utiliser le nom et l'adresse du collège à des fins illégales.
- Chaque élève doit exercer son esprit critique concernant les informations obtenues sur Internet et leur authenticité. Consulter un site c'est le cautionner. Ainsi, seul l'arrêt de la consultation permet de marquer son opposition face au contenu de certains sites.
- Chaque élève s'engage à ne pas installer ni télécharger un logiciel quelconque sans l'autorisation d'une personne agréée. Le téléchargement, le stockage, la copie et la diffusion de fichiers protégés par des droits d'auteur ou de logiciels autres que ceux du domaine public ne sont pas autorisés.

Remarque : Toute action sur le réseau du collège laisse une trace précisant qui, quoi, quand et où ! Ces informations peuvent servir de preuve afin de confondre tout contrevenant à cette charte.

“ J'ai pris connaissance de la 'Charte d'utilisation de l'informatique au collège' et je m'engage à la respecter. Tout manquement au respect de cette charte bloquera mon droit d'accès à Internet et au réseau et pourra entraîner des sanctions. ”

Acceptation de la charte d'utilisation de l'informatique au collège

(à découper, à remplir et à retourner au secrétariat du collège)

NOM :

PRÉNOM :

Classe :

Date :

Signature de l'élève

Signature des parents